

Le budget des dépenses

que c'est quelque chose que le gouvernement va faire maintenant comme promesse?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question en anglais, mais il est nécessaire de répéter notre engagement envers le développement régional, et au cours des quatre années passées nous avons augmenté notre engagement envers le développement régional de 50 p. 100, et pour les prochaines cinq années, l'augmentation pour le développement régional sera de 35 p. 100. C'est très important pour les provinces, et je pense que c'est très important de comprendre que les ministres, au cours des prochaines semaines. . .

[Traduction]

Je vais répéter en anglais. Au cours des prochaines semaines, les ministres rencontreront leur homologues provinciaux pour discuter du renouvellement des ententes de développement régional.

Des voix: Bravo!

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Comme d'habitude, je demande au leader du gouvernement à la Chambre de nous communiquer le programme que le gouvernement a prévu pour les sept prochains jours. Pour des raisons évidentes, je n'ai pu lui poser cette question hier. Mais je suis sûr que le leader du gouvernement se fera un plaisir de me répondre.

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'informe la Chambre que nous comptons entreprendre la deuxième lecture du projet de loi d'emprunt lundi et en poursuivre l'étude mardi si nous n'avons pas terminé.

Mercredi prochain, nous voudrions reprendre le débat sur le budget pendant le deuxième jour désigné.

Avec la permission de la Chambre, je rappelle que l'ordre de la Chambre qui régit nos délibérations aujourd'hui pose un problème. Voici le libellé de cet ordre:

Qu'une fois le discours de l'orateur du Nouveau Parti démocratique terminé, mais en tout état de cause au plus tard à 15 h 30, le Président ajournera la Chambre jusqu'à onze heures le lundi 1^{er} mai 1989.

La séance se terminerait donc à 15 h 30 d'après les dispositions qui régissent habituellement la prolongation des séances. Cependant, ni le gouvernement ni les leaders de l'opposition à la Chambre ne voulaient écourter, de quelque façon que ce soit, les interventions du principal porte-parole du Parti libéral et du porte-parole du Nouveau Parti démocratique lorsque nous avons rédigé cet ordre. J'en profite donc pour rappeler que nous accepterons volontiers, du côté du gouvernement, de laisser les intéressés poursuivre, sans tenir compte de l'heure, s'ils n'ont pas terminé à 15 h 30.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je suis prêt à accepter cette proposition au nom de l'opposition officielle à condition qu'il soit bien entendu que personne d'autre n'aura la parole une fois que le porte-parole du Nouveau parti démocratique aura terminé ses remarques.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, je voudrais remercier le gouvernement et l'opposition officielle pour leur courtoisie.

Je voudrais aussi profiter du fait que j'ai la parole pour dire ceci. Nous supposons que, comme les commentaires portant sur les questions de privilège soulevées hier ne peuvent continuer aujourd'hui à cause de l'ordre spécial, nous pourrions les reprendre lundi, et que nous nous conformerons à cet ordre pour les travaux d'aujourd'hui.

M. le vice-président: La Chambre a entendu la proposition. Lui plaît-il de l'adopter?

Des voix: D'accord.

* * *

LE BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL DE 1989-1990

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor) présente un message dont le Président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le budget principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990.

• (1210)

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, j'aimerais déposer, à l'appui du budget des dépenses, la Partie I ou le plan de dépenses du gouvernement. Je déposerai auprès du greffier de la Chambre, au nom de mes collègues, la Partie III du budget des dépenses qui comprend les plans de dépenses de 84 ministères et organismes. Ces documents seront distribués aux membres des comités permanents afin de